

ne pourront plus obtenir des prêts de la SCHL. Est-ce vers cela que tend la politique actuelle du gouvernement? Nos dirigeants veulent-ils nous donner le complexe de la lapinière? Le ministre se demande peut-être ce que j'entends par complexe de la lapinière. Il est clair que les futurs Canadiens seront entassés comme des lapins dans leurs cages. Ils n'auront même pas peut-être l'occasion de se laisser aller au penchant pour lequel le lapin est devenu légendaire. Évidemment, plus nous aurons d'enfants, plus le problème du logement sera grave. Le gouvernement devra donc s'assurer—peut-être est-ce l'une des mesures à envisager—que la fécondité ne dépasse pas indûment les bornes établies par l'autorité.

Il ressort clairement d'un examen général de la situation que le gouvernement n'a pas reconnu toute la gravité de la crise et n'a pas pris les mesures nécessaires pour y faire face. Chaque mesure prise par le gouvernement n'a été qu'un expédient, qu'un bouche-trou; c'est un symptôme du grave malaise qui règne au sein du gouvernement. Il y a bien d'autres exemples de mesures «bouche-trou», comme celle que le ministre du Commerce (M. Winters) a annoncée l'autre jour pour maintenir les prix du blé sur le marché international. Incidemment, il serait, semble-t-il, brusquement revenu sur sa décision.

Les Canadiens veulent savoir quand nous, à la Chambre des communes, examinerons attentivement ce problème et adopterons des mesures vraiment efficaces. Je ne suis pas économiste et ne prétends pas l'être, mais il n'est point besoin de l'être pour prévoir les conséquences que ces politiques du gouvernement auront sur les particuliers. On peut se demander: incombe-t-il au gouvernement d'orienter l'économie de notre pays de façon à permettre aux particuliers d'acheter leurs propres maisons s'ils le désirent, ou, comme le ministre le donne à entendre, appartient-il au gouvernement de réglementer le genre de logement que chacun doit avoir? Allons-nous obliger l'individu, par suite de la pression inexorable de facteurs économiques défavorables, à vivre, comme je l'ai dit déjà, comme des lapins dans un terrier ou plutôt dans des logements subventionnés par l'État? En écoutant les discours des divers orateurs du côté du gouvernement, on en conclut inévitablement que telle est la solution.

Et si nous jetions un bref coup d'œil sur l'avenir? J'ai remarqué que le ministre des Finances (M. Sharp) le faisait; lui non plus ne voulait pas regarder en arrière. Quel serait le

[M. Brand.]

résultat ultime de cette philosophie libérale? On verra peut-être une nouvelle génération de Canadiens marqués non du signe de Caïn mais de celui du libéralisme, ce qui, à tout prendre, revient au même. Les Canadiens deviendront-ils des individus sans visage, amorphes, interchangeableables, vaquant à leurs travaux journaliers dans des cours de formation ou des emplois subventionnés par l'État. Je songe à la fonction publique dont l'effectif s'accroît rapidement. Mangeront-ils dans des cafeterias appartenant à l'État et exploités par lui, car c'est ce qui coûtera le moins cher, prenant ensuite le système rapide de transport en commun subventionné par l'État qui les ramènera aux appartements subventionnés par l'État où ils écouteront la radio ou regarderont la télévision d'État où un ministre du gouvernement qui s'y fera entendre régulièrement leur annoncera quels nouveaux aspects de leur vie, y compris le droit de procréer, le gouvernement a l'intention de réglementer? Voilà l'unique chose qu'à mon sens le gouvernement n'oserait pas subventionner, mais il veillerait à ce qu'une augmentation trop rapide de la natalité n'aggrave pas la pénurie déjà grande de logements qui, comme le ministre l'a signalé, durera longtemps. Est-ce cela que nous voulons pour nos compatriotes? Cela peut arriver quoi qu'on en dise.

Telle sera la réalité avant longtemps, à moins que nous, les députés, ne nous rendions compte de ce qui se passe. Toutefois, cela ne se produira pas nécessairement si nous abandonnons ce programme de palliatifs et adoptons quelques mesures définitives tendant à une étude approfondie de notre problème. J'admets ce qu'on a dit vis-à-vis: certes le problème est assez grave pour que nous mettions de côté toute considération partisane. L'heure est venue de nous demander ce qui pourrait se faire, mais dans l'ambiance assez objective d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Dans son discours de l'autre jour, le ministre a paru de cet avis. Nous pourrions y profiter de l'opinion de spécialistes, je ne parle pas de membres du personnel de la SCHL qui seraient à la fois juges et parties, mais de spécialistes en sociologie et peut-être dans tous les autres domaines, spécialistes qui sont très bien renseignés et qui se rattachent au domaine de l'habitation.

Permettez-moi de signaler que la première loi nationale sur l'habitation de 1935 est entrée en vigueur ainsi. Pourrions-nous faire moins, face à la situation grave que connaît notre pays à l'heure actuelle. N'oublions pas que la majoration du taux d'intérêt hypothécaire constitue peut-être bien, d'après les économistes, le moyen de stimuler les placements